

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 18 MAI 2026

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
41	41	34

Date de convocation	11/05/2026
Date d'affichage	11/05/2026

DL26012	OBJET : DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENT(E)S DU COMITE SYNDICAL DU SITOM SUD GARD ET DES MEMBRES DU BUREAU
----------------	--

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le dix-huit mai, le Comité syndical du Sitom Sud Gard s'est réuni à dix-sept heures dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Madame Sylvette FAYET, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. BOUGAREL Christophe

Cté Com. Petite Camargue : M. BRUNDU André, M. SCHWARTZ David, M. TICHET Christophe

Cté Com. Pont du Gard : M. ZAMMIT Marc (suppléant)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. MARTINEZ Juan

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. ARNAUD Richard, Mme. ARNÉGUY Janie (suppléante), M. BASTID Christian, Mme. BEN JAAFAR Soukaïna, M. BOIS Emmanuel (suppléant), M. CADÈNE Nicolas, Mme. CHARAIX-PY Agnès (suppléante), M. CHARRIERE François, Mme. DAGUENET Fanny, M. DE GONZAGA Patrick, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. DURAND Jacques, Mme. FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme. FOURNIER Béangère, Mme. GIANNACCINI Maryse, M. LANOY Denis (suppléant), Mme. MENUT Jo, M. MESPOULET Laurent, M. NADAL Nicolas, M. NUTI Dominique, Mme. POIGNET-SENGER Véronique, M. ROUX David-Alexandre, M. SEGUY François, Mme. VABRE Marie-France

Cté Com. Pays d'Uzès : M. BOURDANOVE Serge, M. DAUTREPPE Gérard

Cté Com. Piémont Cévenol : M. JEAN Lionel

Absents :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. CHAPPELLIER Laurent, M. GUIRAUD David

Cté Com. Petite Camargue : M. DUPONT Alain

Cté Com. Pont du Gard : M. LAGET Alain, M. RIQUIER Camille

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. CAMAIONE Alberto, Mme. CASIER Hélène

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Mme. AJMO-BOOT Sylvie, M. CHABANEL, Mme. ETEVE Marie-Laure, M. GRIL Colin, M. ZARAGOZA Christophe

Avaient donné procuration

- Mme ETEVE Marie-Laure à M. DE GONZAGA Patrick
- M. GUIRAUD David à M. BOUGAREL Christophe

Secrétaire de séance : Mme BEN JAAFAR Soukaïna

Madame Sylvette FAYET, Présidente, expose,

Le SITOM Sud Gard est un syndicat mixte fermé, régi par les dispositions de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux dispositions applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, et notamment à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau est composé du/ de la Président(e), d'un ou de plusieurs vice-président(e)s et, le cas échéant, d'un ou de plusieurs autres membres.

Il appartient à l'organe délibérant de fixer le nombre de vice-président(e)s, dans la limite de 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant (arrondi à l'entier supérieur), sans pouvoir excéder neuf vice-présidents.

Il convient également de déterminer le nombre des autres membres du Bureau.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5711-1 et L. 5211-10

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- De fixer à neuf (9) le nombre de vice-président(e)s du Comité Syndical du SITOM Sud Gard ;
- De fixer à cinq (5) le nombre des autres membres du Bureau.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 34 + 2 pouvoirs

Nombre de votants : 36

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

La présidente du Sitom sud Gard

Mme Sylvette FAYET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20260518-DL2026012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2026

Publication : 20/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

